



CONSEIL MUNICIPAL Réunion du 10 juillet 2020

Le 10 juillet deux mil vingt à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 30 juin 2020, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Claude ROYOUX, Maire.

Présents :

M. ROYOUX Claude, Maire.

Mmes : DESPLAT Julie, ORTEGA Laëtitia, BLANDEAU Karine, LESOURD Marie Pierre,

Mrs : TERRIET Bernard, DUTAILLY Martial, LE RAY Dominique, NICOLAS Guy, ROUXEL François.

Excusé(s) ayant donné procuration :

Mme STEPHAN Caroline à Mr TERRIET Bernard, Mr BASIER Claude à Mr DUTAILLY Martial, Mme MECHIN Corine à Mr ROYOUX Claude, Mme BONNET-NJAMKEPO Laurence à Mr ROUXEL François, Mr VERDIER Jean-François à Mme DESPLAT Julie, Mr DESITTER Hervé à Mr LE RAY Dominique, Mme BULOT Jennifer à Mme Karine BLANDEAU, Mme FLORIT Karine à Mme Marie Pierre LESOURD.

Absent(s) : M. HARENGER Sébastien.

Mr DUTAILLY est élu secrétaire de séance.

2020 / 41 – ELECTIONS DES DELEGUES ET SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

Le Maire ouvre la séance à 18h30 pour l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Monsieur Martial DUTAILLY est désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Monsieur le Maire, Claude ROYOUX rappelle qu'en application de l'article R133 du code électoral, le bureau est présidé par lui-même et des deux conseillers municipaux les plus âgés et des deux conseillers municipaux les plus jeunes présents, à savoir Bernard TERRIET et Guy NICOLAS pour les plus âgés, François ROUXEL et Laëtitia ORTEGA pour les plus jeunes.

Sont candidats comme délégués titulaires :

- Claude ROYOUX
- Julie DESPLAT
- Bernard TERRIET
- Karine BLANDEAU
- Martial DUTAILLY

Sont candidats comme délégués suppléants :

- Laëtitia ORTEGA
- Jean-François VERDIER
- Marie-Pierre LESOURD

Après un vote à bulletin secret sont élus :

Comme Délégués titulaires :

- Claude ROYOUX, 18 voix
- Julie DESPLAT, 18 voix
- Bernard TERRIET, 18 voix
- Karine BLANDEAU, 18 voix
- Martial DUTAILLY, 18 voix

Comme Délégués suppléants :

- Laëtitia ORTEGA, 18 voix
- Jean-François VERDIER, 18 voix
- Marie-Pierre LESOURD, 18 voix

Le procès-verbal est dressé, clos et envoyé en Préfecture à 18h50.